

Nos produits







Qui nous sommes

ATIDI - Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique
- est une organisation dont le but est de soutenir le commerce et les investissements en proposant des solutions globales en matière de risques, telles que l'assurance-crédit et l'assurance risque politique.

Notre rôle est celui d'un innovateur de premier plan en matière d'atténuation des risques et d'interventions financières, proposant des solutions adaptées à l'Afrique pour le commerce et l'investissement, dans le but de stimuler le développement sur le continent.

Nous sommes présents au niveau régional

Grâce à une équipe de professionnels compétents, nous sommes en mesure de vous donner une idée précise des risques depuis nos bureaux implantés de manière stratégique dans les quatre régions d'Afrique.

Nous offrons des solutions uniques et flexibles

Nos produits d'assurance uniques sont flexibles. Ils peuvent couvrir des exportations, des importations, des investissements et des contrats de toute taille, à court, moyen ou long terme. Nous sommes également en mesure de vous fournir une assurance, une coassurance et une réassurance pour vos transactions.

Qui nous sommes

Nous mettons à votre disposition un réseau mondial de partenaires financiers solides

Ce réseau offre un service de recouvrement international, des capacités de réassurance additionnelles, des informations sur le marché et d'autres avantages. Nos partenaires comptent parmi les institutions les mieux notées au monde.

Nous vous aidons à renforcer la rentabilité de votre entreprise

Nous sommes l'assureur le mieux noté en Afrique, avec des notes A/Stable (Standard & Poor's) et A2/Stable (Moody's). Cela renforce la valeur de votre police auprès des institutions financières et peut vous aider à obtenir des financements à des taux plus avantageux.

Nous garantissons que vos projets seront financés

Nous entretenons une relation unique avec nos États membres. Tout d'abord, ils sont actionnaires d'ATIDI. Deuxièmement, ils disposent d'un représentant élu au sein du Conseil d'administration d'ATIDI, ce qui nous permet d'avoir un accès direct aux décideurs au sein des gouvernements. Cette relation offre un avantage mutuel à nos États membres et aux clients d'ATIDI, car elle offre un niveau de garantie supplémentaire aux projets soutenus par ATIDI.

Ce que nous faisons

L'Afrique offre certaines des meilleures opportunités en matière de commerce et d'investissement.

Pour exploiter au mieux ces possibilités, il faut une connaissance approfondie de l'environnement. C'est là que nous intervenons.

Si vous envisagez d'exercer l'une ou l'autre de ces activités en Afrique, nous pouvons vous être utiles:

- financer une transaction;
- investir;
- faire du commerce (exportations et importations);
- offrir des conditions de crédit à vos entreprises clientes.

Ces transactions peuvent vous exposer à de nombreux risques, que nous pouvons couvrir. Ces risques sont les suivants:

- vous ne serez pas payé parce que votre client est en faillite;
- vous ne serez pas payé et vous ne saurez même pas pourquoi;
- l'argent que votre client a déposé pour vous ne peut pas être converti dans la devise dont vous avez besoin;
- le gouvernement du pays hôte annule injustement votre permis;
- le gouvernement du pays hôte exproprie vos investissements;
- la garantie qui vous est accordée est appelée de façon abusive;
- vos biens sont endommagés lors d'un incident à caractère politique.



**‘Supprimer
l’inquiétude liée
au risque.’**

Avantages

i. Pour les gouvernements et organismes africains

Nous aidons les gouvernements des États membres à réduire le coût de leurs emprunts et à obtenir des prêts de plus longue durée grâce à des financements mixtes et au rehaussement de crédit.

ii. Pour les prêteurs

Ces solutions vous permettent de prêter plus avec plus de souplesse:

- vous pouvez assurer vos prêts aux entreprises contre le défaut de paiement;
- vous pouvez demander à vos emprunteurs de souscrire une couverture ATIDI pour bénéficier d'une protection supplémentaire;
- vous pouvez assurer vos transactions à l'étranger contre les risques politiques;
- vous pouvez souscrire notre assurance en lieu et place de la confirmation de lettre de crédit;
- vous pouvez améliorer votre produit d'escompte de factures en assurant les créances.

Avantages

iii. Pour les investisseurs

Vous êtes peut-être intéressé par une opportunité dans un pays africain, mais les risques politiques vous empêchent de convaincre vos actionnaires et vos banquiers. Vous pouvez bénéficier des relations étroites que nous avons établies avec nos États membres, ce qui nous donne un accès direct aux décideurs et apporte une sécurité supplémentaire aux projets que nous couvrons.

iv. Pour les industriels

Nous pouvons assumer votre risque de crédit. Ainsi, vos fournisseurs seront plus à l'aise pour vous accorder des conditions de crédit.

v. Pour les entrepreneurs

Nous pouvons trouver des solutions à certains des risques auxquels vous êtes confrontés. Il s'agit notamment du non-paiement ou du retard de paiement et de la résiliation abusive de votre contrat pendant sa durée.

vi. Pour les exportateurs ou les importateurs

Vous êtes confronté à la difficulté d'être éloigné de votre acheteur ou de votre vendeur et d'être exposé à des problèmes de paiement. Au niveau du financement, vous aurez peut-être à utiliser des lettres de crédit onéreuses pour faciliter vos transactions. Cela immobilise votre fonds de roulement et vous oblige à effectuer des transactions au comptant au lieu de bénéficier de crédits plus compétitifs. L'assurance-crédit peut vous aider à surmonter certains de ces obstacles.

vii. Pour les assureurs Crédit et Risque politique

Vous pouvez développer votre gamme de produits et votre capacité en choisissant ATIDI comme votre partenaire de réassurance. ATIDI offre des services de réassurance facultative et de réassurance par traité pour l'assurance-crédit et l'assurance contre le risque politique.



Nos Produits

Non-respect des obligations souveraines ou sous-souveraines

Cette assurance couvre le risque de crédit de l'acheteur/emprunteur public et l'appel abusif d'obligations. Elle couvre notamment le défaut sur les garanties souveraines ou sous-souveraines. Cette assurance protège les prêteurs, les investisseurs et les fournisseurs contre les défauts de paiement.

Assurance Risque Politique / Investissement

Les polices d'assurance couvrant exclusivement le risque politique et le risque d'investissement s'appliquent à des risques spécifiques, le risque politique étant défini comme le risque de subir une perte en raison d'actions ou d'inactions des gouvernements ou à la suite d'événements politiques échappant au contrôle des parties contractantes. Ces polices peuvent également englober le risque de défaillance (non-paiement) de l'entité souveraine ou d'autres entités publiques. Le risque politique (d'investissement) comprend différents risques secondaires, tels que l'embargo, l'inconvertibilité de la monnaie, l'appel abusif d'obligations, la rupture de contrat, la non-exécution d'une sentence arbitrale et l'expropriation, qui peuvent survenir à la suite de différents événements. La police d'assurance d'ATIDI peut associer plusieurs sous-risques et événements assurés, en fonction de la nature de la transaction, des besoins du client et de l'évaluation du risque d'ATIDI.

Tarification

Notre tarification est fonction du risque évalué dans un pays donné, mais nous nous efforçons de maintenir des tarifs compétitifs et de tenir compte en premier lieu de vos besoins. Notre évaluation du risque pays repose sur un certain nombre de facteurs, dont la stabilité politique, la réglementation des taux de change et la législation régissant des domaines tels que l'expropriation.

Nos Produits

Assurance-crédit

Elle assure le risque de crédit pour les acheteurs commerciaux. Les sous-produits suivants sont proposés dans le cadre de l'assurance-crédit:

- i. Assurance tous risques des prêteurs - assure les crédits bancaires, notamment les prêts (également interbancaires), les lettres de crédit, l'escompte et l'affacturage de factures, les obligations et les garanties bancaires fournies par une banque à des PME ou à des entreprises clientes ou à une autre banque.
- ii. Police cadre bancaire - couvre un portefeuille de facilités de crédit bancaire de petite taille, notamment des prêts, des lettres de crédit (LC), des escomptes de factures et des cautions fournis par une banque à ses entreprises clientes.
- iii. Exposition à un seul débiteur - assure le risque de défaillance d'un acheteur particulier, souvent limité à une transaction spécifique. Parfois, cette police sert également à assurer un nombre limité d'acheteurs.
- iv. Assurance globale - assure les ventes effectuées par une entreprise (dans des cas exceptionnels, également une banque) à un portefeuille de clients contre les pertes résultant des risques de crédit. Vu qu'un portefeuille de clients est assuré, plusieurs parties sont concernées (un fournisseur et plusieurs acheteurs) et plusieurs effectuent des transactions.

Caractéristiques principales

ATIDI propose des coûts flexibles et compétitifs pour répondre à vos besoins. Nous calculons nos coûts en fonction de facteurs tels que les antécédents de paiement de votre acheteur/débiteur.

	Assurance globale	Exposition à un seul débiteur
Conditions de crédit (durée)	Jusqu'à un an	Durée moyenne de 1 à 12 ans
Fourchette de prix	0,4 - 1,5% du chiffre d'affaires	1,8 - 5,0% de l'exposition
Taille minimum du risque assurable	Pas de minimum**	Pas de minimum**

* Nous pouvons combiner nos produits de manière à trouver une solution flexible qui couvre les risques qui vous préoccupent le plus.

** Sous réserve d'une tarification minimale

*** Certaines restrictions s'appliquent.

Nos Produits

Contre-garanties

Ce produit protège les employeurs, y compris les organismes gouvernementaux et les entreprises contractantes, afin de garantir que les contrats sont exécutés selon des conditions fixées d'un commun accord. Le rôle d'ATIDI est de fournir aux émetteurs (banques et compagnies d'assurance) des contre-garanties, dans le cas où la garantie est appelée et que le contractant n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations ou de rembourser l'émetteur.

Offres actuelles

- Cautions de restitution de paiement anticipé;
- cautions de soumission;
- cautions douanières et d'entreposage;
- garanties de bonne exécution;
- garanties de bonne exécution.

Facilité Régionale de Soutien à la Liquidité (RLSF)

RLSF fournit des liquidités aux producteurs indépendants en couvrant les risques de retard de paiement de leur acheteur (souvent une entité publique). ATIDI s'est associée à la Banque de développement KfW au nom de la République fédérale d'Allemagne et à l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad) pour lancer la Facilité Régionale de Soutien à la Liquidité (RLSF), qui a été créée pour contribuer à la lutte contre le changement climatique en appuyant des projets d'énergie renouvelable dans les États membres d'ATIDI.

RLSF soutient les projets d'énergie renouvelable de petite et moyenne envergure d'une capacité installée allant jusqu'à 100 MW en protégeant les promoteurs contre le risque de retards de paiement de la part des acheteurs publics afin d'assurer que davantage de projets atteignent le stade du bouclage financier en fournissant des garanties directement aux producteurs indépendants d'électricité. Ces garanties couvriront jusqu'à douze (12) mois de revenus du PIE et permettront à ce dernier de continuer à bénéficier de la cote de crédit positive d'ATIDI, soit A/Stable et A2/Stable (respectivement auprès de S&P et de Moody's).

Nos Produits

L'outil de transparence

Il s'agit d'une plateforme en ligne qui recueille, suit et fournit des informations sur la manière dont les compagnies d'électricité nationales paient les PEI opérationnels. L'outil rapproche les factures émises par les PEI avec les paiements reçus et produit des rapports qui permettent aux PEI de comparer leur historique de paiement avec celui d'autres PEI, de voir comment la situation des paiements évolue dans le temps avec différents niveaux de détail, et de comparer les antécédents de différents acheteurs publics dans la région.

L'outil de transparence fait partie de la RLSF.

Programme PoRSA pour les PME

En collaboration avec l'Union africaine et la Banque allemande de développement (KfW), ATIDI a lancé le Programme PoRSA pour les PME. C'est une solution sur mesure pour libérer le potentiel des petites et moyennes entreprises (PME) africaines engagées dans le commerce local et dans le commerce transfrontalier africain, en appui à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Qu'est-ce que le Programme PoRSA pour les PME ?

PoRSA offre un partenariat dans le partage des risques entre les PME et les institutions financières afin d'atténuer les risques et d'améliorer l'accès au financement des PME, notamment dans les secteurs auparavant marginalisés, tels que les entreprises détenues par des femmes, le secteur agricole et le commerce transfrontalier.

ATIDI fournit aux prêteurs/institutions financières, des couvertures d'assurance contre les risques de crédit, ce qui encourage ces structures à octroyer des prêts aux PME pour leur permettre de croître, d'innover et de s'engager en toute confiance dans le commerce local et intra-africain.

Nos Produits

Caractéristiques principales :

- **Atténuation des risques** : ATIDI fournit des couvertures d'assurance-crédit partielles pour réduire les risques liés aux portefeuilles de prêts aux PME.
- **Priorité à l'inclusion** des femmes et le secteur agricole.
- **Alignement sur la ZLECAf** : L'initiative contribue à réaliser les objectifs de la ZLECAf en améliorant la compétitivité des PME.
- **Collaboration public-privé** : PoRSA met à contribution les ressources des gouvernements, des institutions de financement du développement et les partenariats avec le secteur privé.

Qui peut en bénéficier ?

- Les PME africaines actives dans les secteurs liés au commerce et au négoce transfrontalier dans le cadre de la ZLECAf.
- Les institutions financières recherchant des mécanismes de partage des risques pour accroître l'octroi de prêts aux PME.

Objectifs d'impact :

- Faciliter l'accès des PME au financement du commerce
- Renforcement des capacités techniques et institutionnelles, en particulier pour les PME et les institutions financières partenaires, avec un accent sur la gestion de portefeuille, les rapports ESG, et la sensibilisation aux avantages de la ZLECAf.
- Soutenir la création et le maintien d'emplois.
- Promouvoir un développement économique inclusif et durable.

Académie PoRSA

L'Académie PoRSA est une initiative de renforcement des capacités du programme PoRSA pour les PME. Elle offre des formations spécialisées et des opportunités de partage de connaissances destinées aux professionnels issus d'institutions financières, de gouvernements et d'organisation internationales. Elle a pour objectif de renforcer la compréhension du risque de crédit, des outils d'atténuation des risques et des stratégies de financement des PME. En dotant les participants de compétences et d'expériences pratiques et d'analyses approfondies, l'Académie favorise des partenariats plus solides et améliore la capacité des institutions à évaluer et gérer les risques, contribuant ainsi à une inclusion financière accrue et la croissance des PME à travers l'Afrique.

Nos Produits

Comment fonctionne l'Académie PoRSA ?

- Collaboration et partenariat avec des institutions financières et académiques afin de garantir un contenu pertinent et de haute qualité.
- Renforcement des capacités à travers des formations couvrant à la fois les aspects techniques et stratégiques du financement des PME et de l'atténuation des risques.
- Partage de connaissances et ateliers visant à échanger les meilleures pratiques, les études de cas et les expériences régionales.
- Évaluation des besoins et élaboration de programmes afin d'aligner les modules de formation sur les lacunes du marché et les priorités institutionnelles.
- Formation et évaluation pour assurer un renforcement des capacités continu et un impact mesurable sur les participants et leurs institutions.

Bénéficiaires

Le personnel des institutions financières, des PME, des institutions gouvernementales et des organisations internationales.

Objectifs de l'Académie:

- Améliorer les compétences en évaluation des risques afin d'optimiser la prise de décision en matière de crédit et la gestion de portefeuille ;
- Encourager la collaboration et le partage de connaissances entre les parties prenantes clés, tous secteurs confondus ;
- Promouvoir des cadres de gestion de risque harmonisés, conformes aux meilleures pratiques internationales et favorisant le commerce transfrontalier dans le cadre de la ZLECAf ;
- Renforcer les capacités institutionnelles pour concevoir et mettre en œuvre des solutions financières adaptées aux PME;
- Soutenir le développement de modèles de financement innovants intégrant des mécanismes d'atténuation des risques adaptés aux réalités des marchés locaux ; et
- Créer un réseau de professionnels de la finance engagés dans le développement durable des PME et de l'intégration régionale en Afrique.



Nos conditions

Responsabilité sociale

Nous suivons une philosophie simple dans nos pratiques commerciales – *“Tout ce que nous produisons doit apporter une valeur ajoutée à la communauté dans laquelle nous vivons.”*

En tant que membre de la communauté mondiale, nous observons les meilleures pratiques internationales en matière d'environnement pour chaque projet que nous souscrivons. Nos polices visent à garantir que nos projets ne portent pas préjudice aux personnes ou à l'environnement. Elles examinent et excluent également tout projet ayant recours au travail des enfants, au blanchiment d'argent ou à des pratiques corrompues.

Pour obtenir une copie du libellé de notre police, qui énumère toutes nos exclusions, prière nous contacter.

Principales conditions

Nous offrons:

- des périodes d'assurance pouvant aller jusqu'à 10 ans (y compris les périodes de pré-expédition pouvant aller jusqu'à 12 mois). 15 ans possibles pour des projets uniques de financement de projets et d'énergie;
- aucun montant minimum n'est fixé pour les transactions, mais la prime minimale est de 10 000 USD;
- la prime est calculée en fonction de la solvabilité du risque.

Nous pouvons prendre en charge des transactions de toute taille, à condition que le risque soit raisonnable.

Indemnisation prévue

	Risque politique	Risque commercial
Risque souverain	jusqu'à concurrence de 95% (y compris en cas de non-paiement)	
Public	jusqu'à concurrence de 95%	jusqu'à concurrence de 95%
Privé	jusqu'à concurrence de 95%	jusqu'à concurrence de 95%

Nos conditions

Éligibilité

Pour l'assurance ou la réassurance contre les risques politiques:

L'investissement/le projet doit être situé dans au moins un de nos États membres africains (pour une liste actualisée de nos États membres, veuillez consulter notre [site web](#))

Pour l'assurance-crédit portant sur des transactions commerciales:

- le vendeur ou l'acheteur doit être situé dans l'un de nos États membres africains.
- Assurance globale: Le vendeur doit être originaire de l'un de nos États membres africains.

Pour l'assurance-crédit pour le commerce portant sur des transactions financières:

- le risque doit être situé dans l'un de nos États membres africains (pour le commerce international et intérieur).

Demande

La première étape consiste à soumettre une assurance en remplissant un formulaire de demande, qui est disponible sur notre [site web](#)) ou en nous envoyant un courriel. Une fois la demande approuvée, nous émettrons une indication non contraignante (INC). Si les conditions mentionnées dans l'INC vous conviennent, nous demanderons à recevoir une proposition d'assurance que nous examinerons avec d'autres documents, notamment une note d'information environnementale (NIE), s'il y a lieu.

Une fois que nous avons reçu tous les documents nécessaires, nous nous efforçons de souscrire les contrats et d'émettre les polices rapidement.

Pour soumettre une demande d'information, envoyez un courriel: eng@atidi.africa



Contactez-nous

Kenya (Siège)

Kenya Re Towers, 5^{ème} Etage
off Ragati Road, Upperhill
B.P: 10620 – 00100
Nairobi, Kenya
T: +254 20 272 6999
M: +254 (0) 722 205 006/7
E: info@atidi.africa

Bureau de représentation d'ATIDI

Bénin

1^{er} étage, Bureau 102,
Immeuble Mikwabo
12^{ème} Arrondissement
04 B.P: 1478-Cotonou, Bénin
T: + 229 97 09 47 85
E: benin@atidi.africa

Côte d'Ivoire

Coin du Boulevard de la
République et Avenue
Lambin,
Bâtiment de maison d'entreprise,
1^{er} étage Nord.
Abidjan, Côte d'Ivoire
T: +225 77 57 14 48
E: cotedivoire@atidi.africa

Tanzanie

Tanzania Private Sector
Foundation
Private Sector House, 2^{ème}
Etage
Plot: 1288 Mwaya Road
Masaki, Msasani Peninsula
B.P: 11313
Dar es Salaam, Tanzanie
M: +255 782 390 531
E: tanzania@atidi.africa

Ouganda

3^{ème} Etage, Tall Tower, Crested
Towers
Hannington Road, Kintu Road
Kampala, Ouganda
T: +256 741 223 333
E: uganda@atidi.africa

Zambie

Citibank House, Rez-de-chaussée
Aile Est, Stand 4646
Parc de bureaux d'Elunda
Rond-point d'Addis-Abeba
B.P. 31303
Lusaka, Zambie
T: +260 211 227 745
M: +260 978 778 545
E: zambia@atidi.africa

